

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 20 octobre 2025

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMEREYCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD et Carole SOULIER.

Excusés : Mmes et MM. Valérie CALLARD, Annick MONLON, Mathieu POTHERAT et Christophe WAÏT.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Quorum : 8

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2025
- Déclarations d'intention d'aliéner
- Présentation d'une offre d'achat du lot A situé chemin du Plat
- Déclassement et désaffection du tènement immobilier sis place du Commerce
- Festiv'été 2026
- Déplacement de la boîte aux lettres sis place du Commerce
- Demande de subvention auprès de la CCSB dans le cadre du fonds de concours pour la rénovation énergétique et la mise en accessibilité de la mairie
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

Le procès-verbal du conseil municipal du 6 octobre 2025 est arrêté à l'unanimité.

- Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Aucune

- Présentation d'une offre d'achat du lot A situé chemin du Plat

Le Conseil Municipal accepte l'offre d'achat déposée par Monsieur Carlos Manuel RECACHO GOIS et Madame Céline Ferreira FERNANDES GUERREIRO RECACHO GOIS pour les parcelles cadastrées section D n° 757 et 761 (lot A) situées chemin du Plat au prix de 86 000 €.

- Déclassement et désaffection du tènement immobilier sis place du Commerce

Compte-tenu de la délocalisation du commerce, de la médiathèque et de la salle associative, le Conseil Municipal a constaté la désaffection et prononce le déclassement du domaine public communal des parcelles cadastrées section A n°8 et 1316 constitutants le tènement immobilier sis place du Commerce, ces bâtiments et cette place ne représentant plus aucune utilité pour la commune.

- Festiv'été 2026

Le Conseil Municipal envisage d'accompagner le Sou des Ecoles dans l'organisation de leur évènement qui devrait avoir lieu courant juin 2026, en proposant un spectacle en partenariat avec la Communauté de Communes Saône Beaujolais dans le cadre du programme « Festiv'été 2026 ». Plusieurs spectacles ont été présélectionnés et transmis au Sou des Ecoles pour validation.

- **Déplacement de la boîte aux lettres sise place du Commerce**

Compte-tenu de la désaffection des biens sis place du Commerce, et de leur déclassement du domaine public, le Conseil Municipal souhaite déplacer la boîte aux lettres s'y trouvant, à proximité du nouveau centre-bourg.

Le Conseil Municipal décide qu'elle sera installée le long de la route du Beaujolais près de l'entrée du commerce.

- **Demande de subvention auprès de la CCSB dans le cadre du fonds de concours pour la rénovation énergétique et la mise en accessibilité de la mairie**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une rénovation énergétique complète de la Mairie a été réalisée sur l'année 2024 et 2025 notamment par la réalisation de travaux d'isolation, le changement des ouvrants et la modification du mode de chauffage. Le bâtiment et notamment la salle des mariages et du conseil municipal a été mis en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le montant final des travaux étant supérieur au montant estimé, le Conseil Municipal décide de solliciter auprès de la Communauté de Communes Saône Beaujolais, au titre du fonds de concours, une subvention de 21 425 €.

- **Compte-rendu des commissions**

Commission « Vie scolaire / Fleurissement »

- Une réunion est prévue le 28 octobre prochain pour valider le menu du repas des anciens ainsi que la décoration.
- La réunion du 14 octobre dernier avec les associations s'est très bien déroulée. Le planning des manifestations 2026 a pu être arrêté, en fonction des sollicitations de tous. Un partenariat a été proposé par l'Interclasse pour l'achat de tables pliantes, conjointement avec l'ensemble des associations et la mairie, pour utilisation à l'Escapade. De nombreuses associations ont accepté d'y contribuer financièrement.
- Préparation du conseil d'école : lecture des questions des déléguées de parents d'élèves afin de préparer les éléments de réponse à apporter durant le conseil

Commission « DEANC » de la Communauté de Communes Saône Beaujolais

- Transition écologique : accompagnement des entreprises du territoire dans la mise en œuvre de leur transition écologique. Il est demandé à ce que les rencontres individuelles d'entreprises soient l'occasion d'aborder tous les sujets et notamment la gestion des déchets et le tri sélectif au sein des parcelles.
- BôWatts : plus de 3000 personnes sont abonnées. Une présentation a été faite de l'offre aux professionnels.
- Développement du photovoltaïque : la question du financement des projets est abordée suite aux nombreuses évolutions réglementaires. À ce jour, seules les opérations rentables sont étudiées et le modèle est principalement basé sur l'autoconsommation collective.
- Animations scolaires 2025-2026 : les communes demandent à être informées des animations dispensées dans leurs écoles pour pouvoir valoriser cette initiative et sa prise en charge financière. L'animation « Éco Pouce » est proposée aux classes de la moyenne section au CM2.

Commission « Voirie » :

- Marathon du Beaujolais : une réunion préparatoire a eu lieu le 16 octobre dernier. Le départ aura lieu, comme les années précédentes, à Fleurie à 8h30. L'équipe de signaleurs est au complet. L'association « Beaujolais Runners » propose un partenariat avec une association locale impliquée dans l'organisation du marathon. Une subvention de 500 € leur sera versée. Le Conseil Municipal décide de proposer l'association du « Sou des Écoles », organisateur du marathon des enfants.

Points divers :

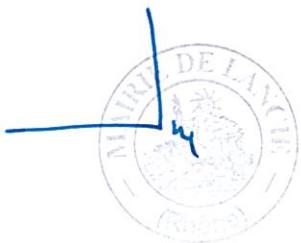
- La préparation du bulletin municipal est en cours, les associations doivent transmettre leur article au plus tard le 15/12.

Questions diverses :

Aucune

PV arrêté le 15 décembre 2025,

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Christiane PESCE

